

**Déclaration du Canada
Réunion préparatoire intergouvernementale de la
Commission du développement durable des Nations Unies – 19^e session**

Cadre décennal de programmes de consommation et production durable

New York, 3 Mars 2011, 9h

Merci madame la présidente/monsieur le président :

Le Canada souhaiterait commencer son intervention en faisant un compte rendu de l'atelier sur la consommation et la production durables en Amérique du Nord concernant l'écologisation des immeubles, qui s'est déroulé à Ottawa au Canada du 31 janvier au 1^{er} février 2011 et qui a été organisé par les gouvernements du Canada et des États-Unis, ainsi que par le Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Cet atelier visait à favoriser un dialogue multilatéral promouvant la collaboration binationale concernant l'écologisation des immeubles afin de faire progresser les efforts de consommation et de production durables à l'échelle internationale.

L'atelier a réussi à accomplir ce but et a permis de souligner que l'Amérique du Nord, en montrant comment la collaboration entre les gouvernements et la société civile / les entreprises peut nous aider à faire un pas vers la consommation et la production durables, a quelque chose à apporter à d'autres pays. En effet, cet atelier a permis de définir un message clé, celui selon lequel les cadres stratégiques du gouvernement pourraient être complétés, dans la mesure du possible, par des initiatives et partenariats dans le secteur industriel, dans la poursuite de la consommation et de la production durables. Divers intervenants devraient adhérer à ces partenariats.

Plus précisément, le secteur des bâtiments écologiques en Amérique du Nord a conduit l'élaboration de normes d'écologisation et de processus de certification qui s'appuient sur le cadre gouvernemental. L'industrie établit également des partenariats avec les gouvernements afin de s'acheminer vers la construction de bâtiments à consommation énergétique nette zéro et plus encore. Cette collaboration entre divers partenaires peut constituer un modèle favorisant la consommation et la production durables dans d'autres régions.

L'atelier a également permis de faire progresser des collaborations existantes. En effet, de nombreux sujets propices à la collaboration, tels que les bases de données sur le cycle de vie, les partenariats entre les villes et les lacunes en matière de compétences liées au fonctionnement et au rendement des bâtiments écologiques, ont été abordés pendant l'atelier. Compte tenu du succès relatif aux collaborations et aux partenariats instaurés, les participants ont également convenu que cet atelier pourrait constituer un

excellent modèle pour des ateliers nord-américains portant sur d'autres secteurs, tels que l'agriculture et le tourisme.

Dans le cadre des négociations sur l'établissement d'un cadre décennal de programmes de consommation et production durable, le Canada aimerait voir un cadre décennal de programmes qui appuierait les nombreuses activités visant à promouvoir la consommation et la production durables qui sont actuellement menées au Canada et ailleurs, qu'elles soient promues par les gouvernements fédéraux, provinciaux, municipaux, par la société civile, par des entreprises ou par d'autres intervenants. Ce soutien pourrait se traduire par la reconnaissance de la légitimité de ces initiatives sur le plan international et promotion de certaines de ces initiatives comme des meilleures pratiques qui peuvent être communiquées à d'autres pays.

Le Canada appuie le rôle de la Commission sur le développement durable en tant que forum qui offre l'opportunité de partager des expériences, d'évaluer les risques et les défis et de prendre des décisions éclairées, à partir d'une perspective intégrée sur les objectifs économiques, sociaux et environnementaux.

Le Canada pense également que le Processus de Marrakech et son approche ascendante ont permis d'étayer les initiatives liées à la consommation et production durables. Le Canada espère que nous pourrions nous appuyer sur l'expérience du Processus de Marrakech pour élaborer un cadre décennal de programmes efficace, accessible et favorable aux mesures nationales et régionales.

Le Canada appuie le critère de flexibilité énoncé dans la discussion actuelle portant sur le modèle d'un cadre décennal de programmes. De plus, bien que le Canada reconnaisse la nécessité de simplifier les communications, il craint que l'apparition de nouvelles structures crée un fardeau supplémentaire de déclaration.

Le Canada considère également que de nombreux sujets liés à la consommation et à la production durables (p. ex., l'énergie, l'eau) sont déjà traités par d'autres institutions et accords internationaux et qu'au moment d'élaborer un cadre décennal de programmes il importera d'éviter le dédoublement des efforts et des ressources dans le cas d'autres processus internationaux.

La Stratégie fédérale de développement durable du Canada publiée en octobre 2010 comprend la plupart des programmes du gouvernement fédéral du Canada relatifs à la consommation et à la production durables. Cette stratégie sera mise à jour tous les trois ans et reflètera les priorités et programmes fédéraux actuels en matière de consommation et de production durables.

La Stratégie fédérale de développement durable du Canada comprend également les cibles liées à l'écologisation des opérations gouvernementales pour le gouvernement fédéral qui contribueront à promouvoir la consommation et la production durables.

Un des thèmes traités dans la conférence des Nations Unies sur le développement durable en 2012 (Rio+20) sera l'économie verte. Les initiatives visant à promouvoir la consommation et la production durables soutiennent la transition vers une économie verte. Il existe des occasions d'établir un lien plus clair entre les négociations de la Commission de développement durable (CSD-19) relatives à la consommation et production durables et la conférence de Rio+20.